

Conseil d'école du lundi 17 Octobre 2016

Relevé de conclusions

Durée : 2h00

Membres présents :

Représentants des municipalités : Mme SZULIK, maire de Saint-Etienne-au-Temple ; M. FRANCART, 1er adjoint Cuperly

DDEN : Mme MAINSANT

Enseignants : Mmes CARANJOT, Do NASCIMENTO, FRANCART, DESCANNEVELLE, DUBOIS, PECCAVET, LEVEQUE

Représentants de parents d'élèves : Mmes , BOULANGER, LAUVAUX, DEBAR, HOYET, JANAHA, MACQUART, SAELEN,

M. DESSOYE

Personnes excusées : Mme GARCIA -ARGUELLES, inspectrice de l'éducation nationale ; Mme Bouloy, maire de Cuperly ; Mme CUNIS, adjointe aux affaires scolaires de Saint-Etienne-au-Temple

Ordre du jour :

- Présentation des effectifs et des personnels
- Vote du règlement intérieur de l'école
- Vote du PPMS
- Projets pédagogiques 2016/2017
- Questions aux municipalités
- Questions diverses

En préambule, tour de table.

Présentation des effectifs et des personnels :

PS : 13 élèves, MS : 28 élèves, GS : 15 élèves, CP : 22 élèves, CE1 : 12 élèves, CE2 : 20 élèves, CM1 : 20 élèves, CM2 : 14 élèves. Pour un total de 144 élèves

Répartition pédagogique :

PS/MS : 27 élèves : Mme FRANCART, Mme VITRY

MS /GS : 29 élèves : Mme LEVEQUE , Mme DUBOIS, Mme LAGOBE

CP/CE1 : 18 élèves : Mme DO NASCIMENTO

CP/CE1 : 16 élèves : Mme CARANJOT

CE2/CM1 : 27 élèves : Mme PECCAVET, Mme DUBOIS

CM1/CM2 : 27 élèves : Mme DESCANNEVELLE

Présentation et vote du règlement intérieur :

Le règlement intérieur est adopté intégralement à l'unanimité

Présentation et vote du projet particulier de mise en sûreté (risques majeurs) :

L'école est soumise aux risques tempête et accident industriel et attentat - intrusion. Pour les 2 premiers risques, l'alerte est déclenchée par 3 coups de corne de brume. Les élèves du bâtiment principal sont confinés dans la salle de motricité, ouvertures obstruées par du ruban adhésif. Les élèves du bâtiment modulaire sont confinés dans la classe de CM1/CM2. Chaque lieu de confinement dispose de téléphone, point d'eau (non utilisé en cas d'accident industriel) et de toilettes.

En cas d'attentat – intrusion, l'alerte est donné par un log coup de corne de brume. Le consignement a lieu comme suit : classe de PS/MS dans le dortoir, classes de CP/CE1 dans la salle des maîtres et les classes du bâtiment modulaire dans les classes.

Ces dispositions sont adoptées à l'unanimité. Un exercice attentat-intrusion aura lieu le vendredi 4 novembre.

Présentation des projets pédagogiques 2016/2017 :

Objectifs d'apprentissage :

devenir un élève responsable, capable de coopérer, d'exprimer et maîtriser ses émotions, porter un jugement.

Coopérer, communiquer, rencontrer d'autres cultures, se respecter et respecter les autres.

Modalités des projets :

-actions permanentes : conseil des élèves, goûter zéro déchet, jeux de société inter-classes, théâtre forum

-mise en place d'un cahier de progrès du devenir élève et un suivi du comportement en élémentaire,

-actions autour de la citoyenneté (11 novembre, animation sur la violence, intervention de Mme le Maire sur la commune, concours dis moi 10 mots)

-spectacle de cirque à la Comète pour les PS,MS, GS, CP, CE1

-spectacle de cirque à la salle des fêtes le 9 décembre pour toutes les classes

-Initiation aux arts du cirque avec un intervenant extérieur (10 heures pour les classes de maternelle et 12 heures pour

les classes d'élémentaire) Stage finalisé par un spectacle des enfants le jour de la kermesse.

Questions aux municipalités :

Aménagement des locaux scolaires : Mme LEVEQUE remercie les municipalités pour les gros travaux effectués durant l'été (changement des huisseries, peintures, installation d'urinoirs, agrandissement de la classe de CE2/CM1.

Entretien du matériel informatique:Mme LEVEQUE rappelle que 5 classes sont dotées de Tni avec ordinateur portable et une classe dispose d'un vidéoprojecteur avec ordinateur portable. Les enseignants demandent s'il serait possible d'envisager un service de maintenance et d'entretien afin qu'il perdure dans le temps. Les municipalités acceptent cette demande qui sera discutée en Conseil municipal.

Question des représentants de parents d'élèves :

En accueil en garderie le matin, le nombre d'enfants semble avoir augmenté par rapport aux autres années. Quel est-il ? Des aménagements sont-ils prévus (plus de porte manteaux, des moyens tels des plaques au plafond pour limiter le bruit et ainsi améliorer l'accueil des enfants et les conditions de travail des agents les encadrant) ? Mme SZULIK demande que les procédures soient respectées, certaines questions ne relevant pas du fonctionnement de l'école mais des municipalités. Pour ce qui est des effectifs, on note une hausse du nombre d'enfants à la cantine (66 enfants par jour en moyenne), 10 enfants en garderie du soir et 50 en garderie du matin. Nombres acceptables au niveau des locaux. Il n'y a pas de travaux prévus car une rénovation a déjà été effectuée en 2014, et pas d'augmentation des agents encadrant. Des porte-manteaux pourront être installés si besoin.

Pour la cantine, le midi, combien d'enfants sont accueillis ? Pour combien d'adultes ? Lorsque le nombre d'enfants est élevé et surtout avec l'approche de l'hiver, est-il envisageable de les accueillir dans la salle des fêtes ? En cas de mauvais temps, les enfants sont accueillis dans la salle de motricité en attendant le 2ème service à la cantine. Une réflexion sur l'utilisation de la salle des fêtes aura lieu si l'effectif devient plus important.

Pourquoi les enfants qui ont des allergies alimentaires n'ont pas un repas spécifique ? Ceci a déjà été évoqué l'an dernier. La confection des repas se fait au niveau national donc non garantie aux allergies. De plus cela implique des difficultés d'organisation au cas par cas. Mais la question sera tout de même posée au fournisseur.

Pour la sécurité des enfants, est-il possible de mettre la rue de l'école en sens unique ? D'installer un ralentisseur avant l'école ? De mettre un apssage piétons? Une réflexion est en cours sur l'aménagement du territoire de l'ensemble du village.

Est-il possible que la photo de classe et les photos individuelles interviennent courant du er trimestre de l'année scolaire, permettant ainsi de pouvoir les distribuer avant les fêtes de Noël ?Mme LEVEQUE a pris contact avec le photographe. Celui -ci sera présent à l'école le lundi Décembre.

Questions des municipalités :

La commune de Saint Etienne au Temple a adhéré à « Ville internet », Mme SZULIK demande donc s'il est possible de savoir combien d'enfants se connectent à l'ENT. Mme LEVEQUE lui donnera le nombre de visites sur un mois complet.

En l'absence d'autres questions, la séance est levée.